

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00269
Numéro SIREN : 433 626 843
Nom ou dénomination : VISALYS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002536

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

Date : 28/01/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/002536**
n° de gestion : **2001B00269**
n° SIREN : **433 626 843 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 28/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

VISALYS AUDIT
2 Rue de la Claire 69009 LYON

date de clôture : 30/06/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

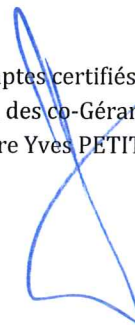


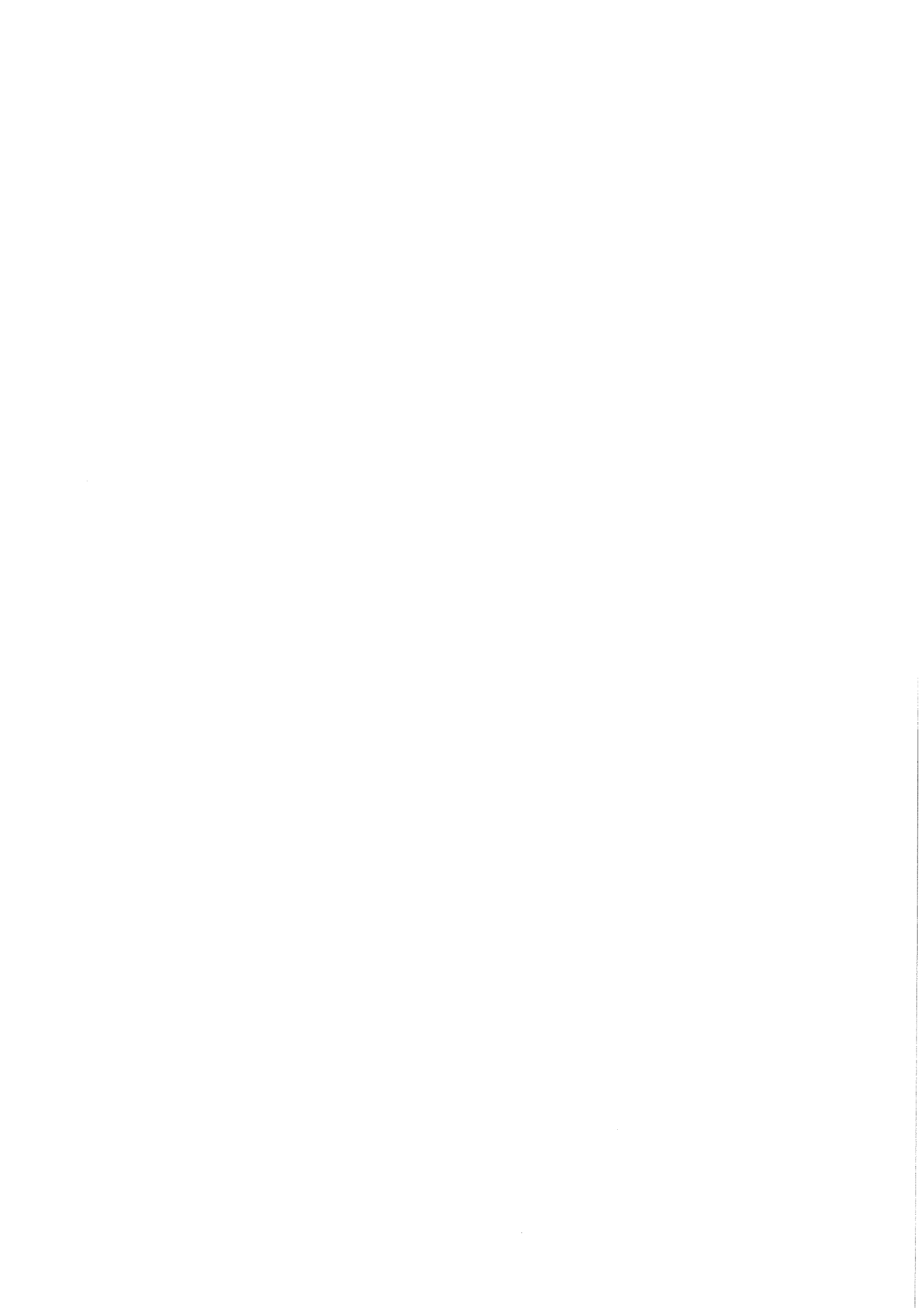
VISALYS AUDIT
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €
Siège social : 2, rue de la Claire 69009 LYON
433 626 843 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

AU 30 JUIN 2019

Comptes certifiés conformes
L'un des co-Gérants
Pierre Yves PETIT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, looped shape that resembles a large 'P' or a similar character, positioned below the printed name.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	18 110	18 110					
	Fonds commercial (1)	150 000		150 000	150 000			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	30 952	21 279	9 673	14 076	4 403	31.28	
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	199 062	39 389	159 673	164 076	4 403	2.68		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	524 481	4 808	519 673	498 213	21 460	4.31	
	Autres créances	75 907		75 907	90 519	14 612	16.14	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	119 221		119 221	15 597	103 624	664.39		
Charges constatées d'avance (3)	45 180		45 180	59 226	14 046	23.72		
Total III	764 789	4 808	759 981	663 555	96 426	14.53		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	963 851	44 198	919 654	827 630	92 023	11.12		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/06/2019	12	30/06/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000				
	Réserves						
	Réserve légale	1 000	1 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles	107 269	107 269				
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	323 729	250 961	72 768	29.00		
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	22 840	72 768	49 929	68.61		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	464 837	441 998	22 840	5.17		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	3 879	5 115	1 236	24.16		
	Total III	3 879	5 115	1 236	24.16		
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	58	63	5	8.21		
	Emprunts et dettes financières diverses	17 914	3 914	14 000	357.69		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 697	98 628	70	0.07		
	Dettes fiscales et sociales	295 497	255 867	39 630	15.49		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	38 771	22 046	16 725	75.86			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	450 937	380 518	70 419	18.51		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		919 654	827 630	92 023	11.12		

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

450 937 380 518

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 919 653.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 176 059.67 Euros et dégagant un bénéfice de 22 839.50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 366 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 12 377 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	12 377
Total	12 377

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	100			100

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Global	Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		
CLIENTELE COMMISSARIAT	150 000			150 000	
Total	150 000			150 000	

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	26 556
Total	26 556

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	58
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 293
Dettes fiscales et sociales	109 952
Autres dettes	3 649
Total	175 951

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Charges et produits constatés d'avance

	Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation		45 180
Total		45 180

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le 27/09/2019
VELOZZO FREDERIC Gérant

VISALYS AUDIT
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €
Siège social : 2, rue de la Claire 69009 LYON
433 626 843 RCS LYON

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PROPOSEE ET VOTEE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 DECEMBRE 2019

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la Gérance, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 22 839,50 €, décide de l'affecter comme suit :

Autres réserves 22 839,50 €

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pierre Yves PETIT

Bruno MORTAMET

La Gérance

Laurent CROPPI

Frédéric VELOZZO

Thomas LEROUDIER